

Prélèvement automatique de la demi-pension

Dossier suivi par :
Lydie BELKESSAM
Gestionnaire

Année scolaire 2023 - 2024

Trimestre 2 et 3

Tél : 05 65 74 06 21
Mail : 0120019f-gest@ac-toulouse.fr

Collège Célestin Sourèzes
11, rue du Docteur Ferral
12170 REQUISTA

Calendrier des prélèvements :

Pour les responsables ayant opté pour le paiement de la demi-pension par règlement automatique, leur **prélèvement mensuel** sur le compte bancaire indiqué via le mandat de prélèvement SEPA préalablement fourni aura lieu selon le calendrier suivant :

TRIMESTRE 2			TRIMESTRE 3		
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
10/01/2024	09/02/2024	11/03/2024	10/04/2024	07/05/2024	10/06/2024

Les montants des prélèvements sont **modulés pour les élèves boursiers**, si un dossier de demande de bourses complet a été effectué dans les délais réglementaires impartis.

Montants des prélèvements pour le trimestre 2

TRIMESTRE 2 - demi pension 2023/2024			
PRELEVEMENT TOTAL SUR LE TRIMESTRE :			
Elève non boursier	Elève boursier à l'échelon 1	Elève boursier à l'échelon 2	Elève boursier à l'échelon 3
138,89 €	101,89 €	34,89 €	X *
REPARTITION SUR 3 MOIS :			
Avances :			
prélèvements du 10/01/24 et du 10/02/24			
Elève non boursier	Elève boursier à l'échelon 1	Elève boursier à l'échelon 2	Elève boursier à l'échelon 3
46 €	34 €	12 €	X *
Solde maximal du prélèvement du 10/03/24			
Elève non boursier	Elève boursier à l'échelon 1	Elève boursier à l'échelon 2	Elève boursier à l'échelon 3
46,89 €	31,89 €	10,89 €	X *
* 0 € dus pour le trimestre = pas de prélèvement			

Montants des prélèvements pour le trimestre 3

TRIMESTRE 3 - demi pension 2023/2024			
PRELEVEMENT TOTAL SUR LE TRIMESTRE :			
Elève non boursier	Elève boursier à l'échelon 1	Elève boursier à l'échelon 2	Elève boursier à l'échelon 3
155,04 €	118,04 €	51,04 €	X *
REPARTITION SUR 3 MOIS :			
Avances :			
prélèvements du 11/04/24 et du 11/05/24			
Elève non boursier	Elève boursier à l'échelon 1	Elève boursier à l'échelon 2	Elève boursier à l'échelon 3
52 €	39 €	17 €	X *
Solde maximal du prélèvement du 09/06/24			
Elève non boursier	Elève boursier à l'échelon 1	Elève boursier à l'échelon 2	Elève boursier à l'échelon 3
51,04 €	40,04 €	17,04 €	X *
* 0 € dus pour le trimestre = pas de prélèvement			